

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 57 • juillet 2016

SANTÉ, ASSAINISSEMENT, SÉCURITÉ, DROIT À L'INFORMATION : **D'AUTRES DIVIDENDES DE LA PAIX**



**A GAO, DE NOUVEAUX ÉMETTEURS POUR PLUS
D'AUDITEURS !**

**UN CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE POUR LE
VILLAGE DE TONGORONGO**

**GOUVERNANCE PARTICIPATIVE : LES ACTEURS
INSTITUTIONNELS ET COMMUNAUTAIRES SE
RÉUNISSENT À TOMBOUCTOU**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 A GAO, DE NOUVEAUX ÉMETTEURS POUR PLUS D'AUDITEURS!

5 NOUVEAU PROJET MINUSMA ! UN CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE POUR LE VILLAGE DE TONGORONGO

7 PROJET D'ASSAINISSEMENT POUR LA RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE DES JEUNES ET DES FEMMES

8 LA MINUSMA POURSUIT SON APPUI AUX FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNES À MOPTI

10 NOUVEAU PROJET MINUSMA : PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET SÉCURISATION DE LA PRISON DE SÈVARE

12 GOUVERNANCE PARTICIPATIVE : LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET COMMUNAUTAIRES SE RÉUNISSENT À TOMBOUCTOU

14 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF

16 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

A GAO, DE NOUVEAUX ÉMETTEURS POUR PLUS D'AUDITEURS!



Pour permettre aux sept stations de radio libres de la commune urbaine de Gao d'étendre leur couverture hors des grands centres, la MINUSMA leur a offert des émetteurs amplifiés de type ASVA500. Un projet à impact rapide dont le montant total s'élève à 25 millions de Francs CFA.

La cérémonie de remise des émetteurs a eu lieu hier, le 18 juillet, au siège de l'Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres au Mali (URTEL) – Coordination Régionale de Gao, sous la présidence de Madame Ndeye Yande Kane, chef de bureau régional par intérim la MINUSMA à Gao. Elle a souligné l'importance de la bonne information et de la sensibilisation des communautés, des facteurs clé dans l'avancement du processus de paix et de réconciliation nationale au Mali. « La MINUSMA est consciente que la radio est et reste un précieux outil de communication, de renforcement de la cohésion sociale, de la promotion du dialogue et d'une culture

de la paix. C'est pour cela qu'en partenariat avec le Coordonnateur régional de l'URTEL, le Bureau Régional de la MINUSMA s'est engagé à réaliser un projet à impact rapide, d'un montant total de plus de 25 millions de FCFA à votre bénéfice professionnel. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous remettre ces émetteurs qui, j'en suis persuadée, permettront à vos radios d'atteindre les communautés les plus éloignées de la région, » a souligné Mme Kane.

« C'est avec un réel plaisir que je prends la parole au nom de mes collègues pour exprimer toute ma satisfaction pour l'acquisition de ce précieux matériel. Cette importante donation nous permettra d'améliorer de façon significative nos prestations, » a indiqué Monsieur Idrissa Issa Maiga, coordinateur des radios libres de Gao. Il a également confirmé que « ce matériel sera utilisé à bon escient dans l'accompagnement du processus de consolidation de la paix et de la réconciliation ».

UN GESTE "FORMIDABLE DE LA MINUSMA

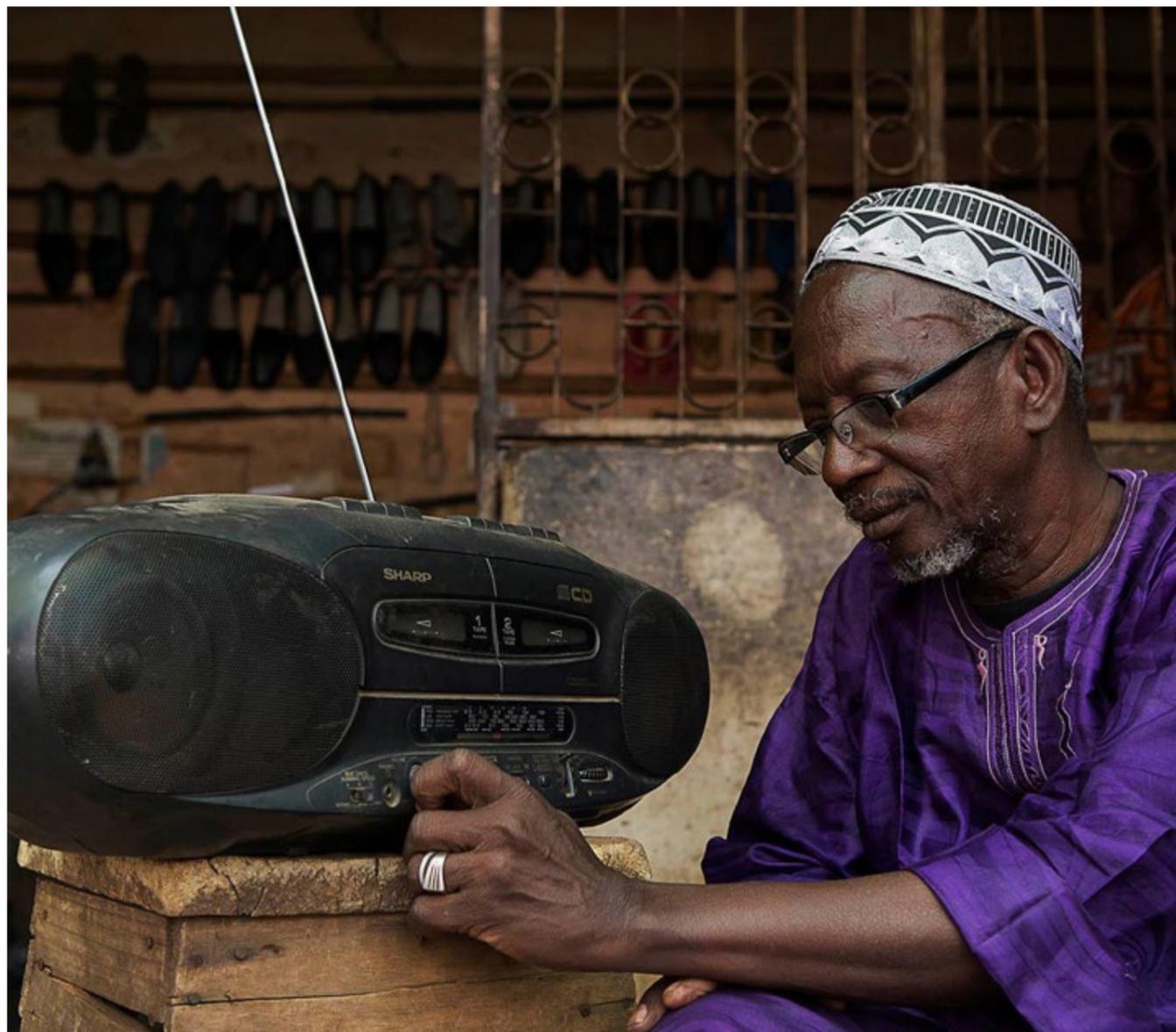
Monsieur Alassane Maiga, promoteur de la radio éducative Fitilla, s'est dit satisfait de ce geste de la Mission onusienne. « *Nous n'avons pas eu assez d'occasions de recevoir ce genre d'équipements. Je trouve ce geste de la MINUSMA formidable,* » a-t-il précisé.

La cérémonie de remise du matériel est suivie d'une formation en exploitation et en maintenance de l'émetteur amplifié en faveur de techniciens des sept radios bénéficiaires. La formation, qui se tiendra du 18 au 22 juillet, renforcera leur capacité pour qu'ils soient à même de gérer et maintenir le matériel en bon état. « Plus vous prenez soin de votre équipement, meilleure sera sa durée de vie, » a ajouté Madame Kane de la MINUSMA.

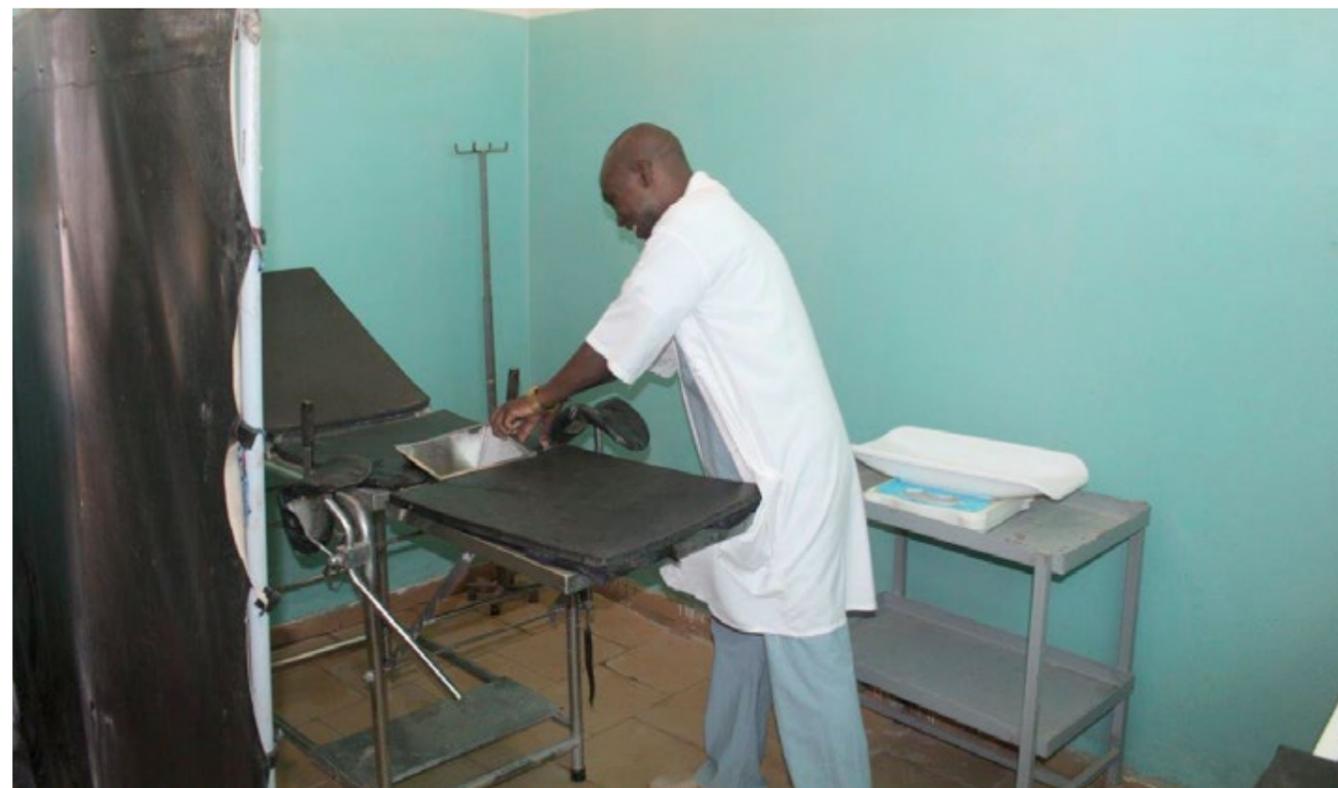
Une formation d'autant plus précieuse que rare. « Les techniciens de Gao n'ont pas reçu une telle formation depuis plus de 13 ans, » a rappelé Monsieur Aziz Diallo, formateur en exploitation et en maintenance des matériels radio venu spécialement de Bamako pour dispenser ladite formation.

Parmi les sujets couverts par le programme de formation, soulignons notamment la présentation physique de l'ASVA 500, le branchement, la réalisation d'une chaîne radio avec l'ASVA 500, la gestion des alarmes de défaillance ou de mauvais fonctionnement, et l'organisation et la préparation de branchement de l'ASVA 500 dans les stations radios bénéficiaires.

Pour rappel, la MINUSMA, au travers de MIKADO FM, la radio de la paix (94.0 à Gao), avait proposé il y a quelques semaines des formations professionnelles aux journalistes de la ville.



NOUVEAU PROJET MINUSMA ! UN CENTRE DE SANTE COMMUNAUTAIRE POUR LE VILLAGE DE TONGORONGO



La cérémonie de remise du tout nouveau Centre de Santé Communautaire (CSCOM) de Tongorongo s'est déroulée le 2 juillet dernier. Ce nouveau projet est financé par la MINUSMA, à travers sa Section Démobilisation, Désarmement et Réinsertion. La circonstance a réuni de nombreux habitants du village, qui malgré les contraintes liées au ramadan, à la saison des pluies et aux travaux champêtres, ont tenu à faire le déplacement pour cet important évènement.

Le village de Tongorongo est situé dans la commune rurale de Socoura, à 15 km de son chef-lieu. 2240 personnes y vivent, dont 1145 hommes et 1095 femmes (source RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009). Composé essentiellement de Sarakolés (Marakas) et de Bozos, les activités principales de la zone sont l'agriculture, la pêche et l'artisanat (Poterie par les femmes). Avant la construction du nouvel établissement, le village était doté d'un centre de santé construit en terre battu (Banco) qui, selon le Maire de la localité, ne respectait pas les standards de construction d'un CSCOM.

Sobre mais pleine de sens, la cérémonie était présidée par Zeini Abidine Diallo, le Maire de la

Commune rurale de Socoura (Cercle de Mopti). A ces côtés M. Kalil Kontao, représentant du chef de village ; Dr Ousmane Maiga, représentant le District sanitaire de Mopti et M. Brou Djekou représentant du chef du Bureau Régionale de la MINUSMA de Mopti.

Au final, ce projet bénéficiera à près de 7630 autres personnes qui vivent dans "l'Aire de santé" (zone de couverture du CSCOM) de Tongorongo et qui sont réparties dans les sept villages environnants que sont : Gnimitongo, Sina, Troumou, Farkabe, Diamino-Wourkouma, Nemende, Poutchy.

Financé à hauteur de 25 475 000 Frs CFA par la MINUSMA, sur demande de la Mairie de Socoura, à travers son programme des Projets à impacts rapide (QIP), les travaux qui ont duré 5 mois ont concerné principalement : la construction d'un nouveau bâtiment composé d'une pharmacie, d'une maternité, d'une salle d'hospitalisation. Des latrines ont été construites et des équipements pour la maternité ainsi qu'une pompe à eau, ont également été mis à la disposition du CSCOM.

L'assainissement des conditions de soin des patients et l'amélioration du cadre de travail du personnel ont

été les priorités de ces importants travaux. De sérieux progrès qui permettront de mieux prendre en charge les malades, en réduisant notamment les risques d'infections nosocomiales (infections contractées dans un établissement de santé).

UN CSCOM NOMMÉ "PAIX"

Dans son intervention lue à travers son porte-parole, le Chef de village a souhaité la bienvenue à la délégation onusienne. « La MINUSMA mérite nos remerciements au nom de tout le village et les mots nous manquent pour remercier la MINUSMA pour ce geste. » Même réaction de la part des autorités régionales de la santé, représentées par le Dr Ousmane Maiga, qui a estimé que « cette infrastructure permettra au personnel de santé de mieux prendre en charge les malades et de travailler dans de meilleures conditions ».

Au-delà de l'utilité de cette infrastructure pour les communautés locales en matière d'accès aux services de santé de base, la construction du nouveau CSCOM s'avère être un facteur de cohésion sociale. « Aujourd'hui ce CSCOM porte le nom de la paix car cette parcelle que vous voyez (terrain où a été construit le nouveau CSCOM ndlr) a fait l'objet d'un litige entre les villageois, ils voulaient même s'entretuer. Chaque jour ils étaient au tribunal. Quand nous avons eu le financement, nous avons décidé de l'attribuer au projet, pour mettre fin à ce litige entre les habitants. Et voilà le résultat ! » a déclaré Zeini Abidine Diallo, le Maire de la Commune rural de Socoura lors de son discours.

La cérémonie a pris fin par une visite de l'ouvrage et la signature des documents de remise aux autorités locales.



PROJET D'ASSAINISSEMENT POUR LA RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE DES JEUNES ET DES FEMMES



Le 8 juillet dernier, la MINUSMA a lancé un projet d'assainissement de la ville de Kidal. D'une valeur de près de 45 millions de Francs CFA, cette initiative s'inscrit dans le cadre de nombreux projets de réduction des violences communautaires et de réinsertion socio-économique des personnes vulnérables et ou touchées par la crise (en anglais : Community Violence Reduction – Community Based Reinsertion, CVR-CBR). Pilotés par la section Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) de la MINUSMA, ces projets visent à permettre aux populations de retrouver une quiétude dans leur quotidien.

Prévu pour une durée de cinq mois, le projet est porté par l'ONG locale ALMUD et vise à faire de la ville de Kidal un espace sain. L'initiative a vu le jour grâce à l'implication de plusieurs associations locales des différents quartiers notamment l'Association Chet Tazargaft, l'Association Tadoukelt, ou encore l'Association SARHO ; une façon pour ces structures d'accroître également leur expérience dans le domaine de l'assainissement.

Des bénéficiaires, des représentants de la société civile, de la CMA et des ONG étaient présents à la cérémonie. Tous ont remercié la MINUSMA pour ce projet mais aussi pour ses efforts dans la stabilisation et la réinsertion de manière générale.

La représentante de l'ONG ALMUD, Mme Salmey Walet Sibdiga, a remercié la MINUSMA pour son geste d'importance pour la ville de Kidal. Elle a rappelé que la Commune urbaine compte environs 20 000 habitants, consommateurs à grande échelle produisant donc d'énormes quantités de déchets qui jonchent les rues de la cité de l'Adrar. La saison des pluies s'annonçant, cette situation d'insalubrité

revêt un important risque de propagation de nombreuses maladies. Dans sa conclusion Mme Sibdiga a ardemment souhaité « le retour de la paix sans laquelle de telles initiatives ne sont pas toujours réalisables ».

La représentante du Chef de Bureau de la MINUSMA à Kidal, Madame Fatma Zourrig, a souligné quant à elle « l'importance de ce projet pour l'environnement comme pour l'emploi » ; elle a assuré aux personnes présentes à cette cérémonie que « la MINUSMA est et restera toujours disponible pour accompagner la population, particulièrement les femmes et les jeunes ».

Initiatrice du projet, la section DDR de la Mission des Nations Unies, à travers son Chef, a remercié les autorités locales et les communautés présentes et a souligné l'importance d'investir dans de tels projets. « Ce genre de projets est d'une importance capitale car ils impliquent la participation des femmes et des jeunes dans le processus de réduction des violences communautaires. Ceux-ci sont d'une part les victimes les plus grandes des conflits et les couches les plus vulnérables de la société ; mais aussi des acteurs incontournables dans la création et le maintien de la paix. C'est pour nous une occasion d'offrir une opportunité aux populations vulnérables de profiter des dividendes de la paix, » a-t-il affirmé avant de conclure sur la disponibilité constante de la mission envers les populations. Rappelons que le 22 juin dernier, la section DDR de la MINUSMA avait procédé au lancement d'un projet de maraichage au bénéfice de 200 femmes de la commune de Kidal, un autre projet qui s'inscrit dans cette politique de réduction des violences communautaires et de réinsertion socioéconomique des populations vulnérables.

LA MINUSMA POURSUIT SON APPUI AUX FORCES DE SÉCURITÉ MALIENNES À MOPTI



Le 7 juillet dernier s'est tenue la cérémonie officielle de lancement de trois projets à impact rapide au profit de la Police et de la Garde Nationale dans la région de Mopti. L'évènement s'est déroulé dans les locaux du Commissariat de Police de Sévaré, en présence d'autorités administratives et sécuritaires.

Cette cérémonie officielle de lancement de trois Projets à impact rapide (en anglais QIPs) au profit des forces de sécurité maliennes était placée sous la présidence de Nampori Bagayogo, Préfet du Cercle de Mopti, représentant pour la circonstance le Gouverneur de la Région et de Monsieur Idrissa Cissé, représentant quant à lui, le Maire de Mopti. Le Sous-préfet, le Maire de la commune rurale de Fatoma et des responsables des Forces de Défense et de Sécurité du Mali (FDSM) étaient également présents.

DES PROJETS POUR UN MONTANT TOTAL DE 68 000 000 FCFA !

D'un montant total d'environ 68 000 000 de Francs CFA, ces trois projets ont pour objectif de renforcer les

capacités opérationnelles des FSM dans la région de Mopti, en améliorant leurs conditions de travail. Il s'agit des projets suivants : "Réhabilitation et équipement du Commissariat de Police de SEVARE" pour environ 24.000.000 de Frs CFA ; "Équipement bureautique et remblais des locaux du Peloton de la Garde Nationale de Djenné" d'un montant de plus de 19 000 000 Frs CFA ainsi que du projet "Construction d'un poste de police à Fatoma (localité de la région) et fourniture d'équipements bureautiques, kit solaire et construction de la clôture", l'enveloppe s'élevant ici à près de 25.000.000 Frs CFA.

Les travaux de réhabilitation et d'équipement du Commissariat de Sévaré, prévus pour durer trois mois, vont concerner la rénovation totale du bâtiment principal et des cellules de garde à vue. La clôture sera également réparée pour mieux répondre aux normes de sécurité. De nouveaux bâtiments seront aussi construits pour abriter un poste de police et un entrepôt. Le commissariat sera doté de toilettes et de fausses sceptiques supplémentaires et enfin de matériel de bureau et d'informatique.

Le peloton de la Garde Nationale de Djenné est bâti au bord du fleuve BANI (un affluent du Niger). Le non remblayage de sa cour entraînait fréquemment des inondations en saison des pluies. Le bâtiment nouvellement construit et clôturé ne dispose d'aucun véhicule ni matériel de bureau. C'est pour répondre à ces besoins formulés par les autorités maliennes, il a donc été décidé de remédier à cette situation à travers le projet dénommé : "au profit des forces de sécurité maliennes à Mopti". 30 jours sont prévus pour le mener à terme, au cours desquels, en plus du remblai de la cour, pour endiguer la stagnation de l'eau pendant l'hivernage, le peloton de Djenné sera également doté en matériel de bureau, en équipements informatiques et en moyens roulants.

UN NOUVEAU POSTE DE POLICE POUR LA COMMUNE RURALE DE FATOMA

Le troisième projet est la construction d'un nouveau poste de Police dans la Commune rurale de Fatoma (Cercle de Mopti), en remplacement de l'ancien bâtiment construit en terre battu et qui ne répond pas aux standards en la matière. Il est donc prévu la construction d'un tout nouveau poste comportant deux salles de gardes à vue (tenant compte du genre), un bloc de deux latrines et une clôture. Le dit poste bénéficiera lui aussi de matériels bureautiques et informatiques, ainsi que d'un kit solaire comme source d'électricité.

L'ensemble de ces projets traduisent la volonté de la Mission des Nations Unies au Mali, à poursuivre de façon constante, l'accompagnement des autorités maliennes et en particulier des FDSM. Ces appuis logistiques et matériels sont extrêmement importants puisqu'ils répondent à trois directives du mandat de la MINUSMA, à savoir le soutien au rétablissement de l'autorité de l'Etat à travers le renforcement de ses capacités sur le terrain, ce qui lui permet de prendre en charge la sécurité de la population et de ses biens. L'autre directive prise en compte est l'accompagnement au retour de la stabilité. Ainsi, ces rénovations et réhabilitations de bâtiment et leur équipement, sont confiés à des entreprises privées

locales. Ce qui permet d'employer de la main d'œuvre locale et participer ainsi (même partiellement) à la croissance économique de la localité.

EQUIPÉS ET OPÉRATIONNELS GRÂCE À UNE BONNE COOPÉRATION

« Ces réalisations permettront aux agents de travailler aisément pour la prise en charge rapide des préoccupations sécuritaires, administratives et judiciaires des riverains. Permettez-moi de vous affirmer que ces travaux illustrent la nouvelle philosophie sécuritaire et la volonté de l'Etat et de ses partenaires de rapprocher l'administration de ses administrés, à travers des services de sécurité de proximité » a indiqué le Commissaire principal de police Moussa Fanta Diarra, représentant le Directeur régional de la Police de Mopti.

« En cette heureuse circonstance, permettez-moi d'adresser, au nom des plus hautes autorités du Mali, mes vifs remerciements à la MINUSMA/Mopti pour tous les efforts déjà consentis dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de nos forces de sécurité et de la restauration de l'autorité de l'Etat... Je voudrais profiter de cette tribune pour saluer et encourager la qualité de la collaboration entre nos forces de sécurité et les Casques bleus. Cette collaboration doit se poursuivre avec la même franchise et la même intensité pour permettre à notre pays de retrouver sa quiétude d'antan, » s'est réjoui le représentant du Chef de l'exécutif régional, le Préfet Nampori Bagayogo, lors de son allocution de lancement des travaux.

Sponsorisés par la Police des Nations Unies UNPOL/ MINUSMA à Mopti, ces projets sont donc, de l'avis général, le fruit d'une bonne collaboration entre la Mission de l'ONU et les autorités du Mali. Une collaboration guidée par un plan d'action qui verra la réalisation d'autres projets de ce type à court, moyen et long terme. Une visite guidée des locaux à réhabiliter dans le Commissariat de Sévaré ainsi que l'application symbolique d'une couche de peinture par le représentant du Gouverneur, ont mis fin à la cérémonie.



NOUVEAU PROJET MINUSMA : PRODUCTION MARAÎCHÈRE ET SÉCURISATION DE LA PRISON DE SÉVARÉ



Hier, mercredi 20 juillet 2016, a eu lieu à la maison d'arrêt et de correction de Sevaré la cérémonie de remise officielle de deux QIPs (Quick Impact Projects) sur la production maraîchère et sécurisation du bâtiment de la prison de Mopti. La cérémonie a été présidée par le gouverneur de la région de Mopti et a connu la présence du Directeur National adjoint

de l'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée DNAPES Bamako, des autorités judiciaires, administratives, militaires paramilitaires, des associations de défenses des droits de l'homme chefs religieux, coutumiers et religieux de Mopti, des entreprises désignées pour les travaux et des autres sections du bureau régional de la MINUSMA Mopti.

Le projet sur le maraichage a pour objectif de promouvoir la formation professionnelle des détenus grâce à la création d'une unité de production maraîchère intégrée sur une superficie d'un hectare. Cette unité, conformément à la réglementation pénitentiaire du Mali, sera capable d'absorber suffisamment la main d'œuvre pénale, permettra de répondre aux besoins alimentaires des détenus, de leur fournir des subsides et une réinsertion professionnelle.

Le projet sur la sécurisation du bâtiment de la prison a pour objectif d'améliorer la sécurité au niveau de la prison de Mopti par le renforcement des mesures sécuritaires. Ce qui va permettre :

- D'accroître le niveau de sécurité passive au niveau de la prison de Mopti ;
- D'améliorer les conditions de détention ;
- De promouvoir le respect des droits de l'homme en milieu carcéral ;
- D'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaires de Mopti ;

Le Directeur National Adjoint de l'Administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée, dans son discours a au nom de sa hiérarchie remercié la MINUSMA pour le financement de ces deux projets importants pour la maison d'arrêt et de correction de Sevaré. En effet, pour lui, ces deux projets viennent à point nommés car ils vont permettre de promouvoir la formation professionnelle des détenus d'une part et de renforcer la sécurité de la prison d'autre part. Il a rassuré la MINUSMA que des mesures seront prises enfin de pérenniser les activités du projet.

Le chef de la section justice et correction/Mopti, prenant la parole, a situé le contexte de l'intervention de la MINUSMA qui s'inscrit dans le cadre de l'appui de la MINUSMA aux autorités judiciaires et pénitentiaires conformément à son mandat de contribuer à la restauration de l'autorité de l'Etat

au Nord du Mali notamment par la consolidation du système judiciaire et pénitentiaire.

Pour lui, la réalisation de ces deux projets qui ont coûté respectivement 24 997 492 FCFA pour la production maraîchère et 24, 800 710 FCFA pour la sécurisation de la prison permettra d'harmoniser les pratiques pénitentiaires du Mali avec la réglementation pénitentiaire internationale et contribuera à humaniser les conditions de détention dans cette prison. Il termine son propos en exhortant les bénéficiaires à en faire bon usage des ouvrages afin de faire de cette maison d'arrêt un exemple de réussite dans la préparation à la réinsertion sociale des détenus.

Quant au gouverneur de la région de Mopti, il a remercié la MINUSMA pour tous les efforts entrepris dans l'accompagnement et à la réalisation des activités au profit des populations. Il a souhaité que d'autres partenaires emboîtent le pas de la MINUSMA étant donné les besoins immenses au niveau de la maison d'arrêt et de correction de Sevaré. Après ces allocutions, il s'en est suivi une visite de toutes les réalisations et la détention avec tous les participants qui étaient présents à la cérémonie. Financés par la MINUSMA, les Projets à Impact Rapide (ou Quick Impact Projects - QIPs) sont des microprojets communautaires. Ces projets sont d'un montant maximal de 50,000 US\$ et une durée ne dépassant pas 6 mois, dans les domaines de : la réhabilitation des services et petites infrastructures publiques, la formation et sensibilisation, la création d'emplois et de revenu.

Ces projets doivent avoir un effet à la fois rapide et durable répondant aux besoins prioritaires de la population et ont pour but d'établir un climat de confiance dans le processus de paix, la Mission et son mandat.



GOVERNANCE PARTICIPATIVE : LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET COMMUNAUTAIRES SE RÉUNISSENT À TOMBOUCTOU



Le Ministère de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, en partenariat avec la Division des Affaires Civiles de la MINUSMA a organisé à Tombouctou, les 28 et 29 Juin, un atelier sur le thème de la "Gouvernance participative et principes sous-jacents", ou comment faire en sorte d'associer les populations à la gestion de leurs localités. Cette activité a pour but de permettre le renforcement de la gouvernance locale à travers une plus large appropriation communautaire des décisions, sur la gestion de la chose publique.

Présidé par le préfet adjoint de Tombouctou, Mahamadou Kane, cet atelier a regroupé une quarantaine de participants dont, les préfets et sous-préfets de la région, les membres des conseils régionaux, de cercles et municipaux, ainsi que les représentants de la société civile locale notamment les femmes et les jeunes. La gouvernance participative est l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative avec la contribution et l'engagement des citoyens.

Cela signifie l'implication des groupes d'intérêts au sein des communautés et l'identification des zones d'entente, afin de mettre en place des programmes politiques concrets. C'est dans cette perspective, que la réforme de décentralisation de la gestion publique malienne, prévoit de mieux asseoir le processus de démocratisation et promouvoir un développement porté par les acteurs locaux. En d'autres termes, il s'agit de garantir aux communautés que leur avis est pris en compte dans la gestion de leurs régions, cercles, villes et villages.

Durant deux jours, des personnes ressources du Ministère de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, de la société civile ainsi que le personnel des Affaires Civiles de la MINUSMA, ont fait des présentations, suivies de débats avec les participants. Les échanges ont porté sur des thèmes comme : le contrôle des finances publiques ; La protection des ressources financières et naturelles contre les pertes ; les mauvais usages et les dommages, ainsi que le rôle des collectivités territoriales dans la bonne

gouvernance.

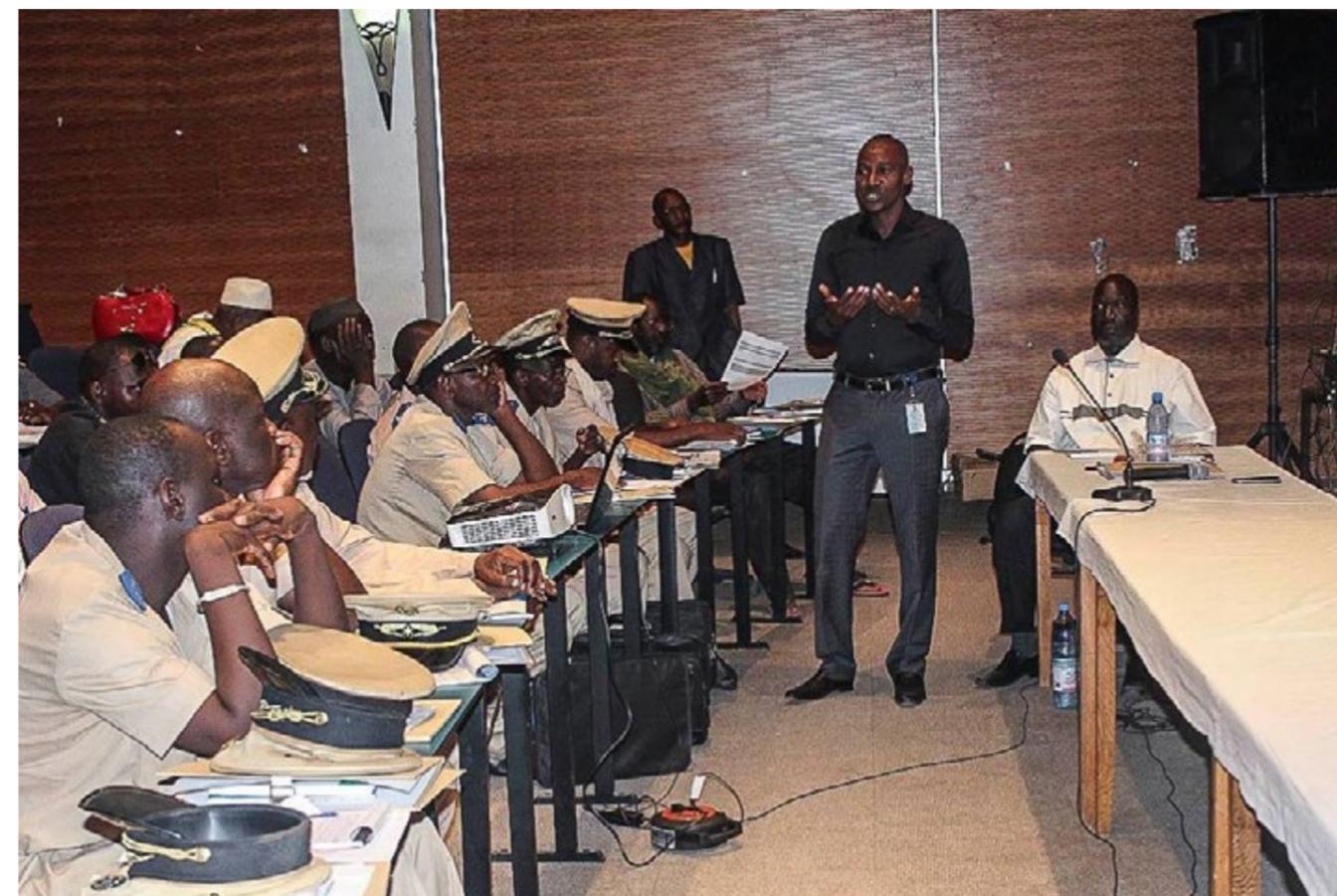
Selon Boubacar Maiga, porte-parole des participants, la tenue de cet atelier vient leur donner un coup de pouce en matière de bonne gestion de la chose publique : « il est temps pour les maliens de changer de stratégie, il faut adopter les méthodes aux situations. Les maliens ont signé beaucoup de lois et de textes sur la bonne gouvernance, qui n'ont jamais été appliqués. Il faut donc responsabiliser les acteurs immédiats au niveau local afin qu'ils puissent gérer leurs propres affaires notamment les ressources financières » a-t-il suggéré.

En effet, meilleure implication des populations que l'on appelle "gouvernance participative" est un facteur indispensable de cohésion sociale et de rapprochement entre les administrateurs et les administrés. Elle permet de réduire le fossé qu'il y a souvent entre les décisions prises par ceux qui gouvernent et les attentes et les besoins des citoyens. L'un des points importants du mandat de la MINUSMA, est d'aider au rétablissement de la confiance entre les citoyens et les représentants de l'Etat sur place ou encore les élus. D'où son intérêt et son soutien à cette initiative. Par ailleurs, cet atelier cadre parfaitement avec les grands axes de mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, parce qu'il permettra, si ces recommandations sont appliquées,

de renforcer l'autorité de l'Etat.

La Division des Affaires Civiles de la MINUSMA, à travers son engagement pour la tenue de cet atelier, a donc fourni un soutien technique à cette partie de la société civile qui est appelée à être en première ligne de l'appui aux décideurs locaux. Mamane Sani Moussa, Chef du Bureau Régional de la MINUSMA par intérim, a expliqué dans son intervention, que la gouvernance participative est le levier de tout processus de reconstruction, réconciliation et stabilisation de tout pays qui vient de connaître une crise socio-sécuritaire. « La gouvernance participative n'est pas un vain mot, il s'agit d'ébaucher des formules de gestion des affaires publiques suscitant l'entière adhésion des acteurs locaux. Cette implication de la société civile assurera des résultats pour l'amélioration des conditions de vie » a-t-il souligné.

A la fin de l'atelier, les participants ont formulé des recommandations parmi lesquelles le renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle des finances publiques ; l'implication des autorités traditionnelles dans la gouvernance locale ; l'accélération du transfert des ressources financières aux collectivités territoriales et enfin, le renforcement de l'éducation civique dans les écoles.



ENBREF

15 JUILLET

Hier le 14 juillet 2016, la composante Police de la MINUSMA (UNPOL), à travers la FPU Sénégalaise, a organisé en collaboration avec le médecin chef du district de Bamako, une séance de Don de sang au profit du Centre National de transfusion sanguine du Mali.

Cette donation qui s'est tenue à l'hôpital niveau 1 de la SENFPU sis au Camp GMS, a pour objectif de venir en aide à cette institution en augmentant les stocks d'une centaine de poches de sang supplémentaires, cet établissement traversant actuellement des difficultés pour trouver des donateurs.

Cette action, de la SENFPU1, vient s'ajouter à bien d'autres menées par la Police MINUSMA et qui entrent dans le cadre de l'aide et assistance aux populations civiles Maliennes. Au regard de la forte mobilisation qu'elle a suscitée, elle témoigne non seulement de la contribution effective de UNPOL dans le processus de la paix au Mali, mais aussi de l'humanisme dont ces hommes font preuve même à quelques jours de leur rotation : le couronnement d'une mission bien remplie!

Le directeur du centre national de transfusion sanguine de Bamako, en recevant ce don, a hautement apprécié et salué l'initiative, qui selon lui « contribuera sans doute à sauver plusieurs vies en danger de mort ». Il a également précisé : « Nous adressons tous nos remerciements et reconnaissances à l'égard de la Police de la MINUSMA, qui, outre l'appui aux forces de sécurité Malienne pour la restauration de l'autorité de l'Etat, œuvre aussi sans relâche pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations ».



11 JUILLET

Des rencontres avec la population dans les quartiers, des débats citoyens pour mieux faire comprendre notre travail en appui au Mali! De nombreuses sections de la Mission se prêtent au jeu pour multiplier les interactions en partenariat avec "Ensemble, nous sommes un peuple". Objectifs de telles rencontres : vulgariser notre mandat et répondre aux interrogations des uns ou des autres. Quelques photos de la rencontre de samedi dernier qui réunissait à Bamako (Sébénikoro) de très nombreuses personnes parmi lesquelles, femmes, jeunes ou leaders communautaires. Merci à tous les participants!



12 JUILLET

Ce matin à Bamako, la direction de la MINUSMA rendait un dernier hommage solennel à ses deux Casques bleus du contingent des Pays-Bas décédés le 6 juillet dernier à Kidal suite à l'explosion accidentelle d'un mortier.



21 JUILLET

Le Chef de la MINUSMA s'est rendu aujourd'hui à Ségou pour assister à la cérémonie d'hommage aux soldats des FAMAs tombés le 19 juillet à Nampala, cérémonie présidée par SEM Ibrahim Boubacar KEITA Président de la République du Mali.

Hier mercredi, la MINUSMA avait fermement condamné l'attaque du camp militaire et de ses checkpoints.

Il avait souligné la nécessité de rapidement conjuguer les efforts par toutes les parties maliennes pour ôter toute opportunité aux organisations terroristes qui tentent d'exploiter la situation actuelle pour faire échouer le processus de paix et pour détériorer les capacités du peuple malien, sa sécurité et sa stabilité ainsi que son unité, sa souveraineté et son intégrité territoriale.



COMMUNIQUE DE PRESSE PRESS RELEASE

COMMUNIQUÉS

13 JUILLET : GAO : LA MINUSMA LANCE UN APPEL AU CALME

Bamako, le 13 juillet 2016 - La MINUSMA déplore l'irruption de violence survenue hier à Gao, suite à une manifestation qui a dégénéré, faisant 4 morts et de nombreux blessés.

La MINUSMA condamne la violence et lance un appel au calme, tout en déplorant les pertes en vies humaines. La MINUSMA note que les autorités maliennes se sont engagées à diligenter une enquête indépendante et impartiale pour faire toute la lumière sur ces regrettables événements.

La MINUSMA, en amont et pendant la manifestation, a tenté d'apaiser la situation en favorisant le dialogue entre les autorités locales et les manifestants, dans le but de répondre aux préoccupations des différentes parties, efforts que la Mission poursuit actuellement.

La Mission encourage toute initiative qui, à l'instar du déploiement d'une forte délégation gouvernementale aujourd'hui à Gao, permettra de lever les malentendus éventuels et de familiariser la population sur les enjeux de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, tout en générant son adhésion sur les voies et moyens envisagés pour sa mise en œuvre.

La MINUSMA réaffirme son engagement à soutenir les efforts de toutes les parties maliennes engagées dans la recherche de la paix pour le peuple du Mali.

20 JUILLET : LA MINUSMA CONDAMNE L'ATTAQUE DU CAMP MILITAIRE DE NAMPALA

Bamako, le 20 juillet 2016 – La MINUSMA condamne fermement l'attaque du camp militaire et de ses checkpoints, perpétrée hier à Nampala (217 km nord-est de Ségou dans la région de Ségou), qui a entraîné de nombreux morts et blessés des Forces armées maliennes (FAMAs).

Lors des événements, la MINUSMA, qui n'opère pas dans la zone de Nampala, a mobilisé en coordination avec les autorités maliennes, d'importants moyens aériens de reconnaissance et d'assistance médicale.

Le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et Chef de la MINUSMA, M. Annadif, présente ses condoléances aux familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Il souligne la nécessité de rapidement conjuguer les efforts par toutes les parties maliennes pour ôter toute opportunité aux organisations terroristes qui tentent d'exploiter la situation actuelle pour faire échouer le

processus de paix et pour détériorer les capacités du peuple malien, sa sécurité et sa stabilité ainsi que son unité, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

La MINUSMA est aux côtés du Mali, déterminée à apporter tout son appui et son accompagnement aux autorités et aux forces de défense et de sécurité maliennes, conformément à la Résolution 2295 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies.

6 JUILLET : LA MINUSMA APPELLE À LA CESSATION IMMÉDIATE DES HOSTILITÉS À KIDAL

Bamako, 21 juillet 2016 - Des combats violents ont éclaté dans la ville de Kidal aujourd'hui vers 16h30 entre des éléments des deux mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Des armes lourdes, y compris des mortiers, ont été utilisées lors des confrontations.

La MINUSMA condamne fermement ces affrontements qui constituent une violation du cessez-le-feu. Elle appelle les responsables de ces confrontations à mettre fin immédiatement aux hostilités et tenir leurs engagements, conformément à tous les accords que leurs mouvements ont signé. La MINUSMA déplore vivement que ces combats aient mis en danger la population civile.

La MINUSMA a pris des dispositions pour assurer la protection de la population civile et la défense de son Mandat. Elle utilisera à cette fin tous les moyens nécessaires conformément à la Résolution 2295 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies.

La MINUSMA exhorte les dirigeants des deux mouvements d'assurer sans délai le retour au calme, le respect par leurs éléments, partout où ils sont présents au Mali, des engagements auxquels ils ont souscrit et de leurs obligations en terme de protection des civils conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité et du droit international applicable.

La MINUSMA s'engage à accompagner une enquête indépendante en vue de situer les responsabilités.





**Bamako
106.6**

MIKADO FM

La radio qu'on aime !

Bamako • Gao • Kidal • Mopti • Tombouctou



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



<http://minusma.unmissions.org>



www.facebook.com/minusma

